

Abonnements Pain printemps-été 2016

Je soussigné(e),
membre adhérent de l'Amap portes de Bretagne à jour de ma cotisation pour l'année 2016 souscrit un abonnement pain pour la saison printemps été 2016 (24 semaines du jeudi 7 avril au 29 septembre , notre producteur prenant 2 semaines de vacances durant l'été), de 18h à 19h30 au 26 rue de St Lô, 35300 Fougères.

Cet abonnement me donnera droit à du pain, du pain de mie, et/ou de la brioche, issus de l'agriculture biologique, et me permettra de connaître notre boulanger-paysan partenaire (Blandine LECRIVAIN).

Je m'engage à venir chercher **mon pain** tous les jeudis , de 18h à 19h30 au 26 rue de St Lô, 35300 Fougères. Le pain confectionné par Blandine Lecrivain est cuit le mercredi, jour d'allumage de son four.

Je choisis :

- un abonnement pain 500 gr par semaine à 2 euros
- un abonnement pain 1 kg par semaine à 4 euros
- un abonnement pain de mie par semaine à 3 euros
- un abonnement brioche par semaine à 3,30 euros

Le montant total est payable en une, deux ou trois fois, soit :

1x 48€ ou **2x 24€** ou **3x 16€** pour le pain 500g

1x 96€ ou **2x 48€** ou **3x 32€** pour le pain 1kg

1x 72€ ou **2x 36€** ou **3x 24€** pour le pain de mie

1x 79,20€ ou **2x 39,60€** ou **3x 26,40€** pour la brioche.

Les chèques seront encaissés par les producteurs en **avril, juin et août**.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de «**earl du bas val**»

En cas d'absence je peux demander à une personne de mon entourage (ami, famille, voisin ...) de venir chercher mon pain. Le remplaçant temporaire émargera à ma place. Si je ne trouve personne pour me remplacer ou si je ne me présente pas, mon produit sera ajouté au panier solidaire.

Fait à Fougères le

Signature de l'adhérent

Signatures des producteurs

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AMAP Portes de Bretagne - Les Ateliers - 9 rue des Frères Deveria - 35300 FOUGERES

amaportesdebretagne@gmail.com

Abonnements Pain printemps-été 2016

Je soussigné(e),
membre adhérent de l'Amap portes de Bretagne à jour de ma cotisation pour l'année 2016 souscrit un abonnement pain pour la saison printemps été 2016 (24 semaines du jeudi 7 avril au 29 septembre , notre producteur prenant 2 semaines de vacances durant l'été), de 18h à 19h30 au 26 rue de St Lô, 35300 Fougères.

Cet abonnement me donnera droit à du pain, du pain de mie, et/ou de la brioche, issus de l'agriculture biologique, et me permettra de connaître notre boulanger-paysan partenaire (Blandine LECRIVAIN).

Je m'engage à venir chercher **mon pain** tous les jeudis , de 18h à 19h30 au 26 rue de St Lô, 35300 Fougères. Le pain confectionné par Blandine Lecrivain est cuit le mercredi, jour d'allumage de son four.

Je choisis :

- un abonnement pain 500 gr par semaine à 2 euros
- un abonnement pain 1 kg par semaine à 4 euros
- un abonnement pain de mie par semaine à 3 euros
- un abonnement brioche par semaine à 3,30 euros

Le montant total est payable en une, deux ou trois fois, soit :

1x 48€ ou **2x 24€** ou **3x 16€** pour le pain 500g

1x 96€ ou **2x 48€** ou **3x 32€** pour le pain 1kg

1x 72€ ou **2x 36€** ou **3x 24€** pour le pain de mie

1x 79,20€ ou **2x 39,60€** ou **3x 26,40€** pour la brioche.

Les chèques seront encaissés par les producteurs en **avril, juin et août**.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de «**earl du bas val**»

En cas d'absence je peux demander à une personne de mon entourage (ami, famille, voisin ...) de venir chercher mon pain. Le remplaçant temporaire émargera à ma place. Si je ne trouve personne pour me remplacer ou si je ne me présente pas, mon produit sera ajouté au panier solidaire.

Fait à Fougères le

Signature de l'adhérent

Signatures des producteurs

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AMAP Portes de Bretagne - Les Ateliers - 9 rue des Frères Deveria - 35300 FOUGERES

amaportesdebretagne@gmail.com